LES EVALUATIONS

Le D.U de Médiateur du Travail (21 jours) comporte 5 épreuves.
Pour valider le D.U, le/la stagiaire obtenir une note finale supérieure ou égale à 10/20, moyenne pondérée des 5 notes.
Les 5 notes sont capitalisables et compensables.

Un cas pratique (cycle 2)

Cette épreuve compte pour 25% de la note finale du D.U.
Elle se déroule en salle, sans documents la dernière journée du cycle 2 (après-midi).

Une synthèse professionnelle (cycle 2)

Cette épreuve compte pour 25% de la note finale du D.U.
Il s'agit de traiter un sujet de son choix, sur un thème lié aux conflits ou à la médiation au travail (8 à 12 pages hors annexes). Cette épreuve est à envoyer par mail à contact@placedelamediation.com dans les 3 mois suivant la fin du cycle 2 (la date sera communiquée ultérieurement). Un accompagnement à la rédaction de cette synthèse est prévu le dernier jour du cycle 2, en seconde partie d'après-midi.

Un questionnaire (cycle 3)

Cette épreuve compte pour 10% de la note finale du D.U.
Il s'agit d'un questionnaire portant sur le thème de la médiation au travail, outil de prévention des risques psychosociaux.
Elle se déroulera au cours du dernier module du cycle 3.

Une simulation d'entretien (cycle 3)

Cette épreuve compte pour 25% de la note finale du D.U.
Elle porte sur une séquence d'entretien de médiation devant un jury.
Elle se déroule au cours du dernier module du cycle 3.

Une mission de médiation - stage (cycle 3)

Cette épreuve compte pour 15% de la note finale du D.U.
Cette mission peut être menée en tant que médiateur, co-médiateur ou observateur. Elle donne lieu à la rédaction d'un rapport de médiation à remettre à l'issue du cursus.

CERGY PARIS UNIVERSITÉ

PLACE DE LA MÉDIATION
Promouvoir la qualité de vie au travail